

**Communiqué de presse**  
**Jeudi 6 octobre 2022**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **OPÉRATION BOL D’AIR 2022-2023**

#### **Contexte**

Au premier semestre 2022, nous constatons une augmentation inquiétante du nombre d’entreprises en « défaillance » dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. (10000 selon AU Group – parution Tout Lyon - avril 2022).

Le remboursement des PGE, la guerre en Ukraine, l’inflation, les enjeux énergétiques, contribuent à la fragilisation d’un grand nombre d’entreprises.

Les TPE sont impactés à 94%, surtout celles axées vers le consommateur : prêt-à-porter, alimentation, restauration, second œuvre du BTP, transport routier de marchandise (chronique du 14 juin – Dauphiné Libéré).

Après deux années de baisse en trompe l’œil, le nombre d’entreprises en difficulté en France pourraient rebondir de 15% en 2022 et 33% en 2023 selon les dernières projections d’Allianz. De plus avec le tassement de la croissance, de nombreuses entreprises affectées par la pandémie pourraient baisser les bras face à la hausse des coûts et les remboursements de PGE à venir.

*C’est pour cela que nous relançons cette opération déjà expérimentée en 2021, afin de :*

- *Rompre l’isolement de l’entrepreneur en difficulté et lui donner « l’autorisation » d’appeler pour être aider*
- *Rassembler les principaux acteurs (expert-comptable / avocat / tribunal) dans un même lieu pour un maximum de réactivité*
- *Faire perdurer la solidarité du monde économique local*

#### **Présentation de l’action**

En lien depuis de nombreuses années avec le Tribunal de Commerce de Lyon, l’Ordre des Avocats au Barreau de Lyon, l’Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes, nous proposons de relancer l’expérimentation menée durant l’année 2021 nommée « Bol d’Air »

visant à organiser une permanence gratuite au profil du dirigeant, une fois par mois, en présence d'un avocat, d'un expert-comptable et d'un membre du Tribunal de commerce.

Accueilli durant 30 minutes par un binôme composé de Second souffle Lyon et d'un partenaire, l'objectif est de délimiter la problématique de l'entreprise et/ou de son dirigeant, et d'effectuer une mise en relation immédiate avec une des personnes ressources présentes.

Fort de la précédente expérience, nous sommes convaincus de l'efficacité du dispositif, notamment grâce à sa réactivité (mise en relation immédiate avec le bon interlocuteur) et une prise en main par un binôme de Second souffle Lyon/Partenaires pour accompagner l'entrepreneur sur l'application des recommandations et rompre sa solitude face aux problématiques.

Ce dispositif, piloté par Second Souffle Lyon, s'organise autour de notre numéro vert d'accueil, **0801 280 250**, pour la prise de rendez-vous et le suivi des actions.

Nous serons la tête de pont entre les différentes instances pour éclaircir les situations et aider à la décision.

L'accompagnement de l'entrepreneur par notre association apporte un conseil entre pairs, un soutien psychologique (prise en charge de séances avec des psychologues) et la mise en place d'un plan d'action pour structurer les décisions à venir.

## **Objectifs de l'action**

Le soutien du chef d'entreprise est essentiel pour aider celui-ci à sortir de l'isolement, trouver un second souffle pour relancer son activité. Être accompagné par des bénévoles et des professionnels lui permet de faire le point sur sa situation et de se sentir en confiance.

Nous sommes convaincus que plus notre aide s'ancre dans l'anticipation, plus le chef d'entreprise a des chances de relancer son activité, garder ses salariés en place et retrouver de la sérénité.

## **Contact**

[Contact@secondsoufflelyon.org](mailto:Contact@secondsoufflelyon.org)

0801 280 250 (*numéro vert*)